

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 96.038

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 2 Avril à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

25 Mars 1996

DATE D'AFFICHAGE

25 Mars 1996

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, MM. BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DONZIER, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MALBOIS, MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BARRAUD-DUCHERON par M. MONNARD
M. BOURGEOIS par M. QUENTIN
M. DINDINAUD par M. BOISNARD

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : PROGRAMME DE REVETEMENTS "ENROBE" - ANNEE 1996

VOTE : UNANIMITE

LE RAPPORTEUR expose :

Les Services Techniques ont élaboré un dossier de consultation d'entreprises concernant la réalisation d'un programme de revêtements de chaussée sur le domaine de la voirie communale pour l'année 1996.

Cette opération a pour objet les travaux de réparation, de préparation et de revêtements en matériaux enrobés des voies de la Ville.

Le montant de ce programme de travaux est estimé à **700 000 Frs TTC**.

A cet effet, il est proposé à l'Assemblée Municipale d'adopter le Dossier de Consultation d' Entreprises établi par les Services Techniques, et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à lancer l'appel d'offres ouvert correspondant, conformément aux articles 295 à 298 du Code des Marchés Publics.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques concernant le programme de revêtements de chaussée "enrobé", année 1996,
- VU l'avis de la Commission de Travaux,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques concernant la réalisation d'un programme de revêtements de chaussées enrobé pour l'année 1996.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à lancer un appel d'offres ouvert (cf : article 295 à 298 du Code des Marchés Publics).
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation du marché.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, dans le cas où l'appel d'offres serait déclaré infructueux, à signer le marché négocié à intervenir en application de l'article 104. 1-2 du Code des Marchés Publics.
- d'imputer la dépense correspondante au Budget Primitif chapitre 901-10 article 23301. Exercice 1996.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 10 Avril 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS